



**BONNES PHILIPPINES**

# UN ESCLAVAGE MODERNE

Les «bonnes» philippines crient leur désarroi face à une situation qu'elles jugent insoutenable. Maltraitance, viols, exploitation au travail, etc. Ainsi se résume leur quotidien où la détresse devient maîtresse.

Par Mohcine Lourhzal

**C**omme sous tous les cieux, aller à la recherche d'un meilleur lendemain vers d'autres horizons s'impose quelquefois. Cependant, cette quête du bonheur peut s'avérer parfois dramatique, à en croire certains témoignages. Anaisa Dalambines est l'une des rares employées de maison originaires des Philippines à avoir accepté de témoigner à visage découvert. Dans sa déclaration au *Temps*, la jeune femme affirme qu'elle a dû subir, de longues années durant, les pires sévices de la part de son employeur marocain. Anaisa Dalambines dévoile que le père de famille chez lequel elle travaillait la violait sous peine de perdre définitivement son emploi, son seul gagne-pain. «J'ai été violée par mon employeur. Sa femme m'a séquestrée et m'a confisqué mon passeport. Pour le récupérer, je devais lui donner 4 000 dollars (...)», se plaint-elle, des trémolos dans la voix. Anaisa n'est pas la seule femme à avoir souffert du mauvais traitement de certains ménages marocains. Anayn, âgée à peine de 25 ans, affirme que son calvaire a commencé dès son arrivée au Maroc en 2010. Elle explique combien le traitement de ses employeurs était inhu- ●●●

main : «Je suis arrivée au Maroc en septembre 2010. Je n'avais jamais imaginé que mon souci de subvenir aux besoins les plus élémentaires de ma famille, composée de dix personnes, se transformerait en un cauchemar». Et d'ajouter : «J'étais obligée de travailler douze heures par jour. En plus, je n'avais droit ni à mon jour de repos hebdomadaire, pour aller à l'église et rencontrer les autres membres de ma communauté, ni à un bon salaire (...). Mes employeurs me versaient au début 1500 dirhams, comme stipulé dans mon contrat de travail. Malheureusement et après seulement deux mois de travail, ils m'ont clairement notifié que j'allais travailler pour eux gratuitement». Pour Dalisy, une employée de maison rencontrée au marché du Maârif, la situation des bonnes philippines est une affaire de société qui demande l'implication des autorités, afin de faire cesser une injustice. «Notre souffrance ne date pas d'aujourd'hui. C'est grâce au témoignage à visage découvert d'Analissa Dalambines que nous suscitons, depuis une semaine, de plus en plus de compassion de la part des citoyens et des médias. Certes, il existe des familles marocaines qui respectent les employées de maison philippines, mais ce n'est qu'une minorité comparée au nombre ahurissant de femmes qui souffrent en silence, à la fois de l'injustice du destin qui les a obligées à quitter leur pays et du mauvais traitement des employeurs marocains, qui ont vendu leur âme au diable», dit-elle, en appelant ses semblables à dénoncer cette réalité intenable.

## Des chiffres alarmants

Elles seraient 3 000 femmes et jeunes filles philippines à travailler au Maroc comme employées de maison. En l'absence de statistiques officielles émanant des autorités marocaines, on pourrait facilement estimer que leur nombre exact est largement supérieur à ce que l'on croit. Lors d'une conférence de presse tenue le 5 décembre 2012 au siège de l'Organisation Démocratique du Travail (ODT), le Consul honoraire des Philippines, Porto Joselito, souligne que ces employées de maison vivent un véritable calvaire et ont besoin d'une véritable prise en charge matérielle et surtout psychologique pour qu'elles puissent vivre dignement au Maroc, sinon

**«La majorité des employées de maisons philippines sont victimes de mauvais traitements et d'exploitation».**

**Porto Joselito, consul honoraire des Philippines**

elles devraient être soutenues pour rentrer dans leur pays. «Ces pauvres dames parcourent des kilomètres pour venir s'installer au Maroc, aspirant à un avenir meilleur qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles restées au pays. Malheureusement, le rêve de l'eldorado marocain se transforme, dans la majorité des cas, en cauchemar interminable, qui ruine des vies et détruit des personnalités», alerte le Consul honoraire des Philippines, en mettant en garde contre les sévices sexuels que subissent ses compatriotes : «La majorité des domestiques philippines sont victimes, en toute impunité, de mauvais traitements et d'exploitation, y compris sexuelle».

## Contrat à vendre

Le secrétaire général de la section «Travailleurs immigrés au Maroc» à l'ODT, Marcel Amiyeto, ne cache pas sa déception face à la situation que vivent plusieurs femmes philippines. Il révèle que ces femmes déboursent l'équivalent de 45 000 dirhams pour pouvoir décrocher un contrat de travail au Maroc. Il ajoute qu'il existe un véritable réseau de recrutement de ces femmes de ménage et employées de maison. «Il existe des réseaux qui se chargent de faire venir des femmes des Philippines. Elles entrent au Maroc de manière légale avec un contrat de travail en bonne et



**Obligées de parcourir des centaines de kilomètres pour subvenir aux besoins de leurs familles, les bonnes originaires des Philippines découvrent une réalité cauchemardesque.**



**Pour décrocher un contrat de travail en tant qu'employée de maison au Maroc, une Philippine doit déboursier l'équivalent de 45 000 dirhams, même plus.**

due forme. Hélas, ce contrat n'est presque jamais respecté par les employeurs. Une fois que leur titre de séjour de trois mois est dépassé, elles sont en situation irrégulière», déplore-t-il, en invitant les responsables locaux à assumer leurs responsabilités.

## Une injustice faite pour durer

Pour les acteurs de la société civile, c'est au ministère de la Justice qu'incombe la responsabilité de protéger ces victimes et leurs consœurs marocaines qui vivent parfois le même sort, voire pire. Un avocat au barreau de Casablanca ayant requis l'anonymat confie au Temps que «la justice doit voler au secours de ces jeunes filles défavorisées qui n'ont personne pour les défendre et vivent dans la précarité la plus totale. Il ne faut pas oublier que les employées de maison existent depuis toujours au Maroc et traînent leurs souffrances tout en gardant le silence de peur des représailles». Selon un rapport de Human Rights Watch, le nombre de «petites bonnes» marocaines est estimé à plusieurs milliers et celles-ci perçoivent à peine 600 dirhams par mois. L'organisation internationale de défense des droits humains avance, en outre, que les femmes de ménage au Maroc font face à plusieurs problèmes, dont la précarité, la maltraitance physique et parfois même l'exploitation sexuelle.

## Le gouvernement s'en mêle

Le gouvernement Benkirane vient de signer un accord de partenariat avec huit associations ayant

**Trois mille Philippines travaillent comme employées de maison au Maroc.**

pour objectif de lutter contre le travail des enfants. Ces partenariats se déclinent sous forme de conventions permettant aux associations signataires de bénéficier d'une aide financière de plus d'un million de dirhams. Pour le ministre de l'Emploi, ces partenariats devraient permettre, à terme, de mettre fin à l'anarchie ambiante, qui consiste à acheminer des bonnes, les recruter et les confier aux familles marocaines. Par ailleurs, un projet de décret, définissant les travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans, serait en cours de préparation. En attendant l'éradication définitive du phénomène des employées de maison maltraitées, les bonnes «philippines» et «marocaines» n'ont que leurs yeux pour pleurer... ■ M.I.

## Il y a des lois ? Transgressons-les !

**L**e contrat de travail régissant la relation entre une «employée de maison philippine» et un(e) employeur marocain(e) doit impérativement se conformer aux conditions du Dahir des obligations et des contrats. Pour sa part, la loi philippine impose aux employeurs étrangers de signer un contrat avec l'Agence nationale du travail, prévoyant un salaire de plus de 3.000 dirhams par mois. Sur le terrain, rien de tout cela n'est respecté à cause de la corruption endémique qui gangrène les deux pays.